

o.121.362
o.121.360.U'ch II - VL/bb

Le 27 juillet 1976

Note à Monsieur l'Ambassadeur A. Hegner

Position suisse face à la
Proposition de réunir une
conférence au sommet à l'inau-
guration du Palais de l'Europe

A en croire les propos recueillis par Anita Rind dans "Le Monde" du 29 juin 1976 (cf. ad "L'inventeur de la nouvelle Autriche"), le Chancelier Kreisky semble fonder son activisme sur sa conception, très personnelle, de la "neutralité active". Rien n'irrite plus le Chancelier, relève la correspondante du "Monde", que d'entendre comparer son pays à la Suisse ou à la Suède!

En temps opportun, il faudrait trouver le moyen de rappeler à M. Kreisky (K.) la référence faite à la neutralité suisse dans le protocole au "Staatsvertrag" de 1955 avant que Moscou s'en charge. Un premier "rappel à l'ordre" a déjà eu lieu dernièrement en relation avec des propos tenus par K. pour remercier un peu unilatéralement les USA d'avoir libéré l'Autriche.

A première vue, la proposition visant à réunir un sommet strasbourgeois à fin janvier 1977 appelle les quelques remarques personnelles suivantes:

- Tout en considérant qu'en cette période de l'année les chancelleries travaillent au ralenti, on ne peut guère admettre que le Chancelier Schmidt n'ait pas eu connaissance des réactions françaises à la proposition formulée fin juin à Paris avant de rencontrer son homologue autrichien. Sachant qu'un sommet élargi - axé sur les thèmes suggérés par K. - ne peut se tenir à Strasbourg sans l'accord de Paris, Schmidt a-t-il délibérément choisi de ne pas heurter son hôte de front en ne formulant, apparemment, que des réserves mineures sur le grand dessein du Chancelier? Sur ce point, le rapport de Vienne du 13 juillet laisse planer quelques doutes, comme aussi sur les assurances que les deux Chefs d'Etat se sont données au plan de la lutte contre le terrorisme (soutien d'initiatives à Strasbourg et à New York). Comme on l'a constaté quelques jours plus tard, c'est plutôt l'attitude française (projet communautaire) qui semble faire du chemin, du moins à en croire la déclaration faite par M. Kissinger après sa rencontre avec Schmidt.

./.

- ./.
- Le libellé du communiqué diffusé à Paris et à Strasbourg sur l'inauguration du Palais de l'Europe ne laisse, quant à lui, pas de doute sur le cercle des chefs d'Etats attendus fin janvier 1977 à Strasbourg (à ce sujet, voir le commentaire ci-joint de M. Wacker).
 - En dépit de ces notes discordantes, le Chancelier n'est pas de nature à désarmer de sitôt. En ce qui nous concerne, il n'y a pas lieu de nous plaindre de n'avoir pas été saisis plus tôt de son initiative. Si K. n'a pas jugé utile de nous approcher jusqu'à présent, c'est, probablement, parce qu'il préfère continuer de supputer ses chances de succès dans l'idée que, en cas de réussite, nous ne saurions refuser de le suivre. Malheureusement, l'offensive de K. n'est pas seulement semée d'embûches pour l'Autriche. Emanant d'un pays neutre, l'initiative K. risque d'avoir aussi des retombées sur l'image de marque des autres Neutres. Dans les cercles communautaires, on imagine difficilement que K. lance ses "ballons d'essai" sans même nous consulter. Peut-être faudrait-il le laisser discrètement entendre à l'un ou l'autre membre de la Communauté, notamment si l'on arrive à la conclusion que l'initiative du Chancelier porte atteinte à la crédibilité de notre propre politique de neutralité, à notre flexibilité de manoeuvre ou à notre conception du rôle du Conseil de l'Europe.
 - Dans le contexte de la CSCE, il paraît en tout cas évident qu'il faut essayer de préserver les avantages tirés d'une limitation des contacts ad hoc au niveau des hauts fonctionnaires, qu'il s'agisse de réunions dans le cadre du Conseil de l'Europe, des trois Neutres ou des pays du groupe N + N. En portant les discussions de fond au niveau des Chefs d'Etat, les membres du Pacte de Varsovie auraient beau jeu de nous reprocher de nous associer à la politique des blocs et de contribuer ainsi à redonner au Conseil de l'Europe des odeurs de guerre froide.
 - Bien entendu, tout cela est très difficile à faire comprendre à un Kreisky avide de jouer un rôle paneuropéen ou atlantique. L'enceinte de l'AELE est probablement la plus indiquée pour tenter de tempérer son activisme et essayer de le ramener à la réalité. Sur le plan bilatéral, une initiative de notre part serait sans doute très mal reçue. En nous engageant résolument sur la voie d'une rencontre au sommet des pays membres de l'AELE, nous pourrions, avec un peu de chance, faire d'une pierre deux coups: Nous éviterions probablement d'être saisis du "grand dessein atlantique" de M. Kreisky pour autant qu'on s'en tienne aux thèmes de discussion concrets qui sont proposés. Si, malgré tout, K. remettait son grand projet sur le tapis dans le cadre de l'AELE, nous pourrions nous tirer d'affaire en renvoyant notre réponse, par exemple après l'épuisement de l'ordre du jour proposé.

./.

- 3 -

- Enfin, en ce qui concerne le projet Kreisky de faire admettre des "Parlementaires - Observateurs" des pays associés à la Communauté à la future Assemblée européenne, il s'agit à mon sens d'une idée sans lendemain. C'est un peu comme si nous demandions un strapontin au Conseil des Ministres de la Communauté.

A.-L. Vallon

Annexe

Lettre de Strasbourg du
15 juillet 1976